FDS DISTRIBUTION SA

Conditions générales de vente

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toute commande passée auprès de FDS Distribution SA (ci-après "la Société"), à des fins d'usage professionnel uniquement, par toute société commerciale ayant son siège en Suisse (ci-après "le Client"). Les CGV font sans réserve partie intégrante de tout contrat entre la Société et le Client. En passant une commande auprès de la Société, le Client les accepte expressément.

D'autres dispositions contractuelles ne lient la Société que si cette dernière les a proposées ou agréées par écrit.

2. Produits

Les matériels professionnels proposés par la Société dans les domaines du chauffage, de l'électricité et du sanitaire (ci-après "les Produits") ne le sont que pour autant que la Société puisse elle-même en disposer, et alors dans les limites des délais, prix et stocks disponibles, cela sans engagement quant à la pérennité de ces divers paramètres.

Les images et descriptifs de Produits figurant cas échéant sur le site Internet de la Société ou sur d'autres documents de type publicitaire ne le sont qu'à titre d'illustration. Les caractéristiques des Produits engageant la Société ne sont que celles présentes dans la confirmation de commande.

3. Conclusion du contrat

Un contrat n'est réputé conclu entre la Société et un Client qu'après qu'une confirmation de commande ait été envoyée par la Société au Client au moyen, en principe, d'un courriel à l'adresse électronique utilisée par le Client lors de la passation de sa commande.

La Société peut, sans justification, refuser tout ou partie de la commande.

Les Produits non disponibles sont livrés ultérieurement, ou non, à la libre discrétion de la Société.

Le courriel de confirmation de commande ne constitue pas une garantie de disponibilité ou de livraison.

Le Client ne peut plus modifier ou annuler sa commande dès l'instant où une confirmation de commande lui a été envoyée.

Le Client s'engage expressément à n'utiliser les Produits que dans le cadre strict de son activité professionnelle, sans avoir le droit de le revendre à d'autres professionnels.

4. Livraison

La Société charge de la livraison une entreprise de transport ou La Poste. La livraison de Produits ne peut être faite qu'à l'adresse suisse du siège du Client, ou à une adresse de livraison en Suisse désignée par le Client lors de sa commande.

La Société s'efforce de tenir les délais de livraison annoncés. Ces délais ne sont toutefois qu'indicatifs et n'engagent aucunement la Société. Le non-respect des délais ne donne pas le droit au Client de se départir du contrat, ni de prétendre à un dédommagement.

Dans toute la mesure du possible, la Société annonce au Client par courriel le jour et (approximativement) l'heure prévus pour la livraison de chaque commande. Un suivi de commande est disponible pour le Client à l'adresse électronique mentionnée par la Société sur le courriel de confirmation de commande.

A défaut, il appartient au Client de s'en enquérir. De même, il est de la responsabilité du Client de prendre toutes dispositions adéquates pour être en mesure de réceptionner ses commandes. Toute livraison qui n'aura pas pu être effectuée du fait de l'absence du Client engendrera à charge de ce dernier des frais qu'il s'engage irrévocablement ici à assumer.

5. Prix

Tous les prix des Produits s'entendent en francs suisses (CHF), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) comprise, et, si applicable, taxe anticipée de recyclage (TAR) incluse.

Font foi les prix confirmés par la Société au Client au moment de la confirmation de commande.

Les frais d'emballage et/ou de transport sont en sus, indiqués lors du processus informatisé de commande, ou d'une autre manière par la Société.

6. Paiement

Le paiement de tous les Produits commandés doit être acquitté par le Client en francs suisses exclusivement.

Ce paiement peut être effectué soit (a) par débit d'une des cartes de crédit acceptées par la Société (sécurisée "https://"), soit (b) par un virement bancaire d'avance (e-Banking) sur le compte bancaire de la Société, soit (c) contre facture reçue par le Client avec la livraison de la commande.

En cas de paiement par carte de crédit, celle-ci n'est débitée qu'au moment de l'expédition de la commande. Si une livraison est partielle, seuls les Produits livrés et les frais d'emballage et/ou de port sont débités.

Un paiement contre facture n'est donné qu'à un Client connu de la Société. Chaque facture (papier) est facturée CHF 2.- (deux francs). Chaque facture est payable dans les 10 jours. En cas de retard, chaque rappel est facturé CHF 30.- (trente francs). Au-delà de 30 jours de retard, des intérêts au taux de 8 % l'an sont facturés au Client. Le fait que la Société ait renoncé à facturer des intérêts ou des frais de retard lors d'une commande n'implique pas qu'elle soit tenue d'y renoncer lors de commandes subséquentes.

7. Propriété ; risques

Tout Produit livré reste la propriété exclusive de la Société tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été intégralement payé.
Les risques relatifs aux Produits passent au Client aussitôt qu'il en prend possession lors de la livraison (et cela même s'il n'en est pas encore le propriétaire).

8. Responsabilité

La Société met tout en œuvre pour assurer la meilleure qualité de service possible. Elle ne pourra cependant pas être tenue responsable de faits ne dépendant pas d'elle, notamment de ruptures de stocks chez ses fournisseurs, de fautes imputables aux prestataires chargés de livraisons, ou encore de dommages pouvant résulter de la consultation de son site Internet.

Le Client a l'obligation de contrôler immédiatement toute livraison, aux fins de s'assurer que les Produits reçus sont conformes à sa commande et exempts de défauts. Toute divergence par rapport à la commande et tout défaut éventuel doivent être notifiés par écrit à la Société dans les trois jours ouvrables. La Société et le Client se mettront alors d'accord sur la manière dont une remédiation peut être opérée.

Des défauts cachés éventuels ne pouvant être constatés qu'ultérieurement seront portés par écrit, aussitôt identifiés, à la connaissance de la Société. Les délais de garantie sont ceux prévus par le code des obligations et, quelles que soient les circonstances, la Société (a) n'assumera aucune responsabilité allant au-delà de celle de ses fournisseurs, et (b) n'assumera une responsabilité éventuelle qu'à raison de ses actes intentionnels ou de sa négligence grave.

Il n'existe aucun droit de retour ou d'échange sur les Produits livrés conformément aux commandes et exempts de défauts.

9. Protection des données

La Société met tout en œuvre, dans la limite des moyens techniques dont elle dispose, pour assurer aux données fournies par le Client la plus grande confidentialité et la protection requise par la loi. En particulier, les transactions financières se déroulent selon le standard de sécurité "https://".

Toutefois, Internet est un réseau ouvert qui n'est pas considéré comme un environnement sûr, et l'échange de courriels ne l'est pas davantage. La Société décline ainsi toute responsabilité pour toute soustraction et/ou usage de données du Client pouvant être faits par des tiers. Le Client en convient.

La Société elle-même s'engage à ne faire aucun usage des données du Client autre que pour exécuter les commandes et améliorer ses services. Elle ne transmettra aucune donnée à aucun tiers, à l'exception de l'entreprise de transport pouvant être chargée de la livraison ou La Poste.

10. Droit applicable et for

La relation contractuelle entre la Société et le Client, y compris les présentes CGV, est régie exclusivement par le droit suisse (avec exclusion, par hypothèse, des règles de conflit de lois du droit international privé et de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises).

Tout litige éventuel entre la Société et le Client sera exclusivement soumis aux tribunaux ordinaires de la République et canton de Genève (sous réserve de recours au Tribunal fédéral). La Société se réserve toutefois le droit de porter tout litige devant les tribunaux du siège du Client.